



Commune d'Hautot le Vatois

Département de la Seine Maritime

Arrondissement de Rouen

Canton d'Yvetot

Communauté de communes de la région d'Yvetot

**Samedi 10 janvier 2026**

**CEREMONIE DES VŒUX**

Mme la députée, vice -Présidente de l'Assemblée nationale,

Mme la Sénatrice,

M. le Conseiller départemental, Président de la Communauté de communes Yvetot-Normandie,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs chers amis. Je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à l'invitation de la municipalité et nous sommes vraiment très heureux de vous accueillir pour échanger nos vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Comme chaque année, nous allons vous présenter les principales actions réalisées l'année dernière, cependant, obligation de réserve oblige en période pré-électorale, nous ne vous présenterons pas les projets 2026 dans la mesure où ils sont susceptibles d'être apparentés à de la propagande électorale. Avant de partager la galette des rois, nous feront connaissance avec les nouveaux Hautotais et les bébés nés en 2025, nous rendrons hommage à Mme Laurence BACHELET pour les 33 années passées au secrétariat de notre mairie et, pour ceux qui ne la connaissent pas encore, nous vous présenterons la nouvelle secrétaire générale de mairie. Enfin, nous terminerons cette cérémonie par la remise d'un diplôme pour la médaille jeunesse et sport et de la vie associative à notre deuxième adjoint, Michaël BLONDEL.

Vous savez maintenant que nous avons attachés une grande importance pendant ce mandat à la mise en conformité de la défense incendie de notre village. Nous ne sommes pas loin de finaliser notre plan communal. Cette année nous nous sommes mobilisés sur le hameau du Bosc-Renault qui est à cheval sur les communes d'Hautot-le-Vatois et de Valliquerville. Avec le Maire de Valliquerville nous sommes convenus de l'implantation d'un poteau incendie le long de la route d'Yvetot au lieu-dit la Maison bleue et d'une réserve enterrée de 30 m<sup>3</sup> au carrefour de la rue Guillaume de Veraval et de la route de la Linerie, avec un partage du coût moitié-moitié. Notre commune a porté le projet du poteau incendie, il a été installé au mois de décembre. La commune de Valliquerville portera celui

du Bosc-Renault l'année prochaine. Il a en effet fallu au préalable négocier la cession d'un délaissé routier appartenant au Département à la commune de Valliquerville. A ce propos, je tiens remercier M. Didier TERRIER, notre conseiller départemental qui a largement facilité cette négociation. Je tiens à souligner que ces travaux très coûteux n'auraient pas pu être réalisés sans les subventions accordées par la Préfecture, le Département et par la mobilisation du fonds de concours d'Yvetot-Normandie.

A propos de cette défense contre l'incendie, je voudrai profiter de votre présence, Mme la Sénatrice, pour vous remercier très sincèrement de votre engagement dans ce dossier auprès de la Préfecture de la Seine-Maritime qui a abouti à une version du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie moins contraignante que sa version de 2017. Pour ce qui concerne notre village, cela représente une économie de prêt de 50 000°€, soit environ un tiers de la somme totale engagée pour la mise en conformité. Je puis vous assurer que ça a été un vrai soulagement pour les finances communales. Je souhaite également évoquer un autre dossier qui me tient particulièrement à cœur et dans lequel vous vous êtes particulièrement investie, celui de la revalorisation du métier de secrétaire de mairie. Pendant plus d'une année avant l'adoption de la loi de décembre 2023 vous avez initié un travail de réflexion sur ce métier insuffisamment connu et donc reconnu à sa juste valeur, notamment dans les petites communes rurales comme la nôtre. J'aurai l'occasion d'y revenir tout à l'heure. Soyez-en vivement remerciée.

Pour les autres travaux et aménagement, je passe la parole à M. Michaël BLONDEL.

- Comme vous avez certainement pu le constater l'éclairage public de la cour de la mairie a été totalement remanié et opérationnel depuis maintenant quelques semaines. Ce projet porté avec le Syndicat départemental d'énergie 76 permet désormais de sécuriser l'accès à la mairie notamment pour les permanences en soirée le lundi lors de la période hivernale.
- Comme chaque année nous faisons réaliser un contrôle des installations électriques de la salle polyvalente. Cette année nous l'avons complété par un contrôle de celles de l'église, ce qui nous a amené à faire réaliser quelques travaux de mise en conformité.
- Nous avons accepté une proposition du SDE76 pour une audit énergétique des bâtiments communaux. Nous avons reçu le rapport et les propositions il y quelques semaines. L'objectif est de réduire autant que possible notre consommation énergétique et par la même occasion nos factures.
- Enfin, nous avons avancé dans la réflexion sur la sécurisation de la traversée du village. Pour cela, nous avons reçu le soutien du chargé de mission « Petite Ville de Demain » d'Yvetot-Normandie et du Centre d'Architecture, d'Urbanisme et Environnement 76 qui nous ont présenté des études de très grande qualité nous

permettant d'avoir une bonne visibilité sur le potentiel d'aménagement à réaliser. Elles sont une bonne base pour poursuivre la réflexion.

Merci Michaël. Je passe maintenant la parole à Mme Christine SEGUIN pour présenter les autres actions développées l'année dernière.

- Comme vous le savez nous attachons de l'importance à valoriser notre patrimoine architectural et historique et par là-même de faire rayonner l'image de notre commune. Ainsi comme chaque année, lors des journées européennes du patrimoine, nous avons ouvert notre église et sa chapelle à la visite. En 2025 c'est ainsi près de 50 personnes qui sont venus admirer ce patrimoine remarquable. Par ailleurs, compte tenu du succès des visites organisées les années précédentes par l'Office de tourisme, nous avons renouvelé cette animation cette année avec à nouveau une très forte participation.
- Je voudrai cette année jeter un coup de projecteur sur notre salle polyvalente qui rencontre un réel succès à la location. Il y a bien sûr sa configuration et son équipement qui séduisent, mais je veux souligner aussi la qualité de son entretien : merci Sophie.
- Depuis quelques années, nous nous sommes attachés à dynamiser la vie de notre village. La collaboration étroite avec le Comité des loisirs a permis d'organiser de nombreuses animations soit conjointes, comme la course cycliste et le goûter des anciens, soit en mettant à disposition les infrastructures de la commune pour faciliter leur déploiement. Certaines sont devenues des incontournables : pique-nique du 14 juillet, fête au hareng, marché de Noël, sortie patinoire, d'autres ont rencontré un beau succès : journées octobre rose... et bleu et certaines une participation plus mitigée : journées intergénérationnelles et marché artisanal. Elles ont toutes participé à la valorisation de notre village. Nous souhaitons en cette occasion remercier les membres du comité mais aussi tous les Hautotais qui contribuent à l'organisation de ces animations : préparation des crêpes, réalisation de pâtisserie, don de lait, crème et pommes de terre ou encore mise à disposition d'herbage pour faciliter le stationnement.

Merci Christine.

Je voudrai souligner que toutes les réalisations qui vous ont été présentées sont le résultat d'un travail d'équipe. Que ce soit au cours des échanges et débats lors des réunions du Conseil municipal, par l'implication dans les différentes instances dans lesquelles la commune est représentée ou par une mise en commun des compétences des uns et des autres, les projets se conçoivent, se structurent et se mettent en place. Merci donc aux conseillers municipaux pour leur investissement au service de notre village. L'équipe, ce sont aussi les agents communaux qui œuvrent chaque jour pour répondre aux besoins

des habitants et rendre le plus agréable possible votre cadre de vie. Je profite donc de cette manifestation pour les en remercier vivement.

Malgré l'obligation de réserve pré-électorale, je vais quand même évoquer les prochaines élections municipales. Non pas pour faire quelques propagandes que ce soit mais pour évoquer le changement de mode de scrutin. En effet, le 15 mars prochain, vous ne voterez plus pour des candidats pris individuellement, mais pour une liste qui devra être paritaire, c'est-à-dire qu'elle sera composée alternativement d'une femme et d'un homme ou d'un homme et d'une femme. A Hautot-le-Vatois, nous avions anticipé cette réforme puisque l'équipe que vous avez élue en 2020 était déjà paritaire. Attention donc, tout bulletin de vote avec un nom barré ou avec l'ajout d'un nom sera considéré comme nul.

Par ailleurs, je souhaite vous informer qu'en ce qui me concerne, je ne me représenterai pas. Je crois qu'il faut savoir laisser la place aux jeunes.

Pour terminer, je souhaite, dans un contexte national et international plus apaisé, en mon nom et au nom du Conseil municipal, à toutes et à tous une très bonne année 2026. Que celle-ci vous apporte bonheur et réussite ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

## **Discours de**

- **M. Didier TERRIER, conseiller départemental et Président de la Communauté de communes Yvetot-Normandie,**
- **Mme Céline BRULIN, sénatrice du département de la Seine-Maritime,**
- **Mme Marie Agnès POUSSIER WINSBACH, Députée, Vice-Présidente de l'Assemblée nationale**

## **Présentation des nouveaux habitants :**

- Mme Isabelle et M. Patrick DALIBERT, 976 route des Fermes
- Mme Prescilla et M. Jonathan DESCHAMPS et leurs six enfants : Louane, Aaron, Selenya, Whayatt, Sacha, Leeroy, 222 chemin de la Cour souveraine
- Mme Cathleen et M. Christophe LHOMMEL, 908 route des Fermes (absent)
- Mme Lucie ISAAC et M. Thomas GIROT, 2 route d'Envronville (absent)
- Mme Victoria EDDE et M. Aléxis MAUGÉ, 2 allée du Château
- Mme Coralie PAISANT et M. Steeve CAUCHON et leur 4 enfants : Romane, Noam, Kylienz et Laëna, 1364 rue Guillaume de Véralval

## **Présentation des bébés nés en 2025**

- Leeroy DESCHAMPS né le 11 juillet
- Diane HUET, née le 10 octobre

## **Hommage à Mme Laurence BACHELET**

Laurence, cela fait déjà six mois que vous avez cessé vos fonctions de secrétaire générale de mairie, mais j'ai souhaité qu'un hommage vous soit rendu en présence des Hautotais que vous avez servi pendant près de 33 ans.

Après avoir exercé les fonctions d'agent d'assurance chez GROUPAMA entre 1984 et 1991, vous intégrez la fonction publique à partir de 1992 pour ne plus la quitter jusqu'à votre retraite. Vous commencez au Syndicat d'eau de Fauville-est le 1<sup>er</sup> janvier 1992. A partir du 16 novembre 1992 vous effectuez des remplacements à Hautot-le-Vatois puis vous en devenez la secrétaire de mairie le 15 avril 1993 avec le grade d'adjoint administratif. En 1993, vous passez avec succès le concours d'adjoint administratif et êtes nommée stagiaire sur ce grade à compter d'avril 1994 et titularisée un an plus tard. Le 1<sup>er</sup> octobre 2005 vous êtes nommée adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, puis adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Le 1<sup>er</sup> mai 2016 vous êtes promue au grade de rédacteur, puis rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe le 1<sup>er</sup> mai 2021 et rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Votre carrière se poursuit parallèlement au Syndicat de Fauville-est puis à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1999 à la mairie d'Envronville puis à celle de Cleuville.

Au-delà de cette carrière exemplaire au service de Hautotais et des élus, je veux saluer aujourd'hui votre sens du service public. La place de secrétaire de mairie, devenue depuis l'année dernière secrétaire générale de mairie, demande de nombreuses connaissances que nos concitoyens ont du mal à percevoir dans leur globalité – actes administratifs, actes d'état civil, comptabilité publique, marchés publics et contrats, statut du personnel, élections, urbanisme, gestion des équipements municipaux, de l'informatique – et ce ne sont que les principales, chacune pouvant encore être déclinée à l'envi. Il faut donc savoir faire preuve d'agilité intellectuelle pour passer de l'une à l'autre au grès des sollicitations des élus, des habitants, des administrations, des partenaires, ...

En trente trois années vous avez acquis une très bonne connaissance de l'administration de notre village et de ses habitants et je peux vous assurer que cela m'a été d'une grande aide lors de ma prise de fonction. Soyez-en remerciée.

Vous avez toujours su faire preuve d'une grande adaptabilité et même en certaines circonstances de beaucoup de patience. Votre professionnalisme, votre discrétion et votre bienveillance ont marqué chacun d'entre nous.

Je veux donc aujourd'hui vous dire merci. Merci pour votre engagement et votre disponibilité – y compris depuis votre départ.

Je souhaite de tout cœur que cette nouvelle étape de votre vie soit aussi riche et épanouissante que votre carrière l'a été. Profitez de ce temps pour vous et pour votre famille. La porte de la mairie restera toujours grande ouverte pour vous.

**Présentation de Stéphanie ALBISSE, nouvelle secrétaire de mairie**

## **Remise de la médaille de la jeunesse, des sports et de, l'engagement citoyen à M. Michaël BLONDEL**

Michaël, tu as souhaité que je te remette le diplôme de la médaille régionale de la jeunesse, des sports et de l'engagement citoyen échelon argent à l'occasion de notre cérémonie des vœux. C'est avec grand plaisir et beaucoup de fierté que j'ai accepté.

Cette médaille t'a été décernée par la ministre chargée de la jeunesse et des sports et remise officiellement à la Préfecture en petit comité. Elle récompense un engagement de vingt-cinq années à la présidence de la maison des jeunes et de la culture d'Yvetot, mais aussi au niveau régional et national.

La fédération française des MJC a été créée à l'issue de la seconde guerre mondiale sur des valeurs républicaines. Les principes qui guident les actions qu'elles développent avec leurs adhérents sont basés sur la solidarité, la tolérance, la responsabilité mobilisant les valeurs et les savoirs faire de l'éducation populaire. Ces valeurs et ces principes sont en fait ceux qui permettent de faire société. Je suis persuadé que ce sont les mêmes qui doivent guider l'action communale. Par ton engagement associatif et ton mandat d'élu municipal, tu contribues à leur diffusion. Le diplôme que je vais te remettre maintenant salue cet engagement. Merci de le mettre aussi au service de notre village.